Cette table de marbre, jadis placée dans l'église de Sacy-le-Petit, a été restaurée et rapportée dans la chapelle du Fayel par M. le comte de Cossé-Brissac en 1875.

Page 47, ligne 9, lisez : JUSTA QUAE FATIS PLACENT.

Au marbre commémoratif de l'archevêque d'Auch (LXXXVII) le V tient partout la place de l'U.

FRANCIÈRES

Le 25 septembre 1793, deux cloches furent descendues du clocher, à la requête de Foulon, Blanchard et Labry. L'une, datant de 1760, haute d'un pied quatre pouces (0^m433) et large d'un pied huit pouces (0^m542), avait comme ornements saint Michel et une cloche. L'autre, fondue en 1700, haute d'un pied six pouces (0^m487) et large de deux pieds (0^m65), était ornée d'un Christ, de deux Vierges et d'une cloche entourée de fleurons.

Au nº CXIV, il faut lire Ψαλ δ. Ps. 4.

HOUDANCOURT

Le 20 septembre 1793, à la requête de Foulon et Labry, furent enlevées du clocher : 1° la moyenne cloche, nommée Marie-Louise, bénite le 2 septembre 1731, mesurant deux pieds huit pouces (0^m87) de hauteur comme de diamètre, portant un soleil avec le saint nom de Jésus et une cloche avec un demi-soleil ; 2° la petite cloche, haute d'un pied dix pouces (0^m60) et large de deux pieds quatre pouces et demi (0^m77), ornée d'une inscription en lettres gothiques, de la Croix, de la Sainte-Vierge et de saint Eloi. Il ne resta au clocher que la grosse cloche, nommée Louise-Thérèse, bénite le 18 juillet 1762.

LE MEUX

La Seigneurie du Meux.

En 1442, Jacques Pannier de Fayel, fils de N. Pannier et de Marie de Fayel, habitait « son chastel du Meux ». Leur fille unique,